

CYDALIMA PERSPECTALIS

Nom commun : **Pyrale du buis**
Catégorie : **FAUNE**
Famille : ***Crambidae***
Milieu : **terrestre**
Origine géographique : **Asie orientale**
Nom Anglais : **Box tree moth**
Auteur : **Walker, 1859**
Introduction en France : **métropole**

MODALITÉS DE GESTION

La destruction mécanique peut être envisagée sur de petites populations : couper les parties infestées, déloger les chenilles par vibrations (elles peuvent être retirées à la main car elles ne sont pas urticantes). D'autres solutions préventives et curatives sont présentées dans un document produit par la FRAPNA.
L'utilisation d'un traitement phytosanitaire à base de *Bacillus thuringiensis* (var. *Kurstaki*) peut également être appliqué à certains moments du cycle de vie. Des pièges à phéromones peuvent également être utilisés. Pour plus d'information sur les méthodes de lutte, contactez la Fredon de votre région.
Plusieurs programmes de recherche de lutte biologique contre cette espèce sont en cours (notamment le projet INRA SaveBuxus).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'espèce a très probablement introduite par le commerce de buis ornementaux en provenance d'Asie. L'espèce est observée en Alsace depuis 2008, et a depuis colonisé l'ensemble du territoire national, ainsi que de nombreux pays d'Europe (Thévenot et Dupont, 2018).
Les chenilles consomment les feuilles et l'écorce des buis (*Buxus sp.*), pouvant aller jusqu'à la défoliation totale de l'hôte.

Répartitions :
En France
En Europe
Contributions :
Date de rédaction : 15/07/2019, version 1.

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.

INPN
FRAPNA (page 2)

INPN
DAISIE
CABI

FRAPNA. 2018. La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*). Fiche pratique, méthodes de luttes alternatives. 7 pp.

Gastinel, F. 2019. Pyrale : déjà observée en région ! Réseau de surveillance biologique du territoire Pays de la Loire. Bulletin de santé du végétal Ecophyto N°3, 1-2.

Rédeau Fredon-FDGDON Rhône-Alpes. 2017. *Cydalima perspectalis*, Pyrale du buis. Le végétal dans son environnement. 2 pp.Classée comme danger sanitaire de catégorie 3, l'espèce ne fait pas l'objet de réglementation au niveau national.

CITATION

UICN France et AFB. 2019. *Cydalima perspectalis.* Base d’information sur les espèces introduites et leur gestion. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes.